

«Mettons fin aux abus de position dominante des géants d'Internet»

19/12/2017

Résultant d'un abus de position dominante des géants de l'internet, est dénoncée par Catherine Morin-Desailly depuis plusieurs années dans ses différents rapports parlementaires. La sénatrice a déposé une Proposition de Résolution Européenne visant à réformer le droit de la concurrence européenne afin de le rendre plus vite applicable dans des cas d'abus de position dominante. Cette proposition a été votée à l'unanimité par le Sénat en septembre dernier.

Catherine Morin-Desailly invite Le Ministre de l'Economie à se saisir de cette résolution afin d'intervenir au niveau européen, seul niveau institutionnel susceptible d'apporter une réponse satisfaisante sur le plan juridique à cette situation.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/@UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)